



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS VERBAL N° 1

Réunion : 23/08/2022
Horaires : 10h à 16h30 Présentiel-visio

Président(e) : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Agnès IRLA ; Ghyslaine SALDANA
Mrs. Jacques ADGE ; Mazouz BELGHARBI ; Patrick BOUDREAULT ; François IRLA ; Jean-Claude LAFFONT ;
Christian VIDAL.

Excusé(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Laetitia CHALEIL, Mr Roland MAURIN.

Informations

COUPES :

La commission s'est réunie pour faire le point sur les résultats du 1^{er} Tour de la Coupe de France.
Sur les 22 forfaits enregistrés, il n'y a eu que 2 forfaits pour cause de terrain impraticable sans proposition de repli.

Après vérification des niveaux des clubs qualifiés pour le 2^{ème} Tour, certains matchs ont dû être inversés.

12 matchs vont être traités par la Commission Régionale des Règlements et Mutations qui doit se réunir au plus tôt pour valider les clubs qui participeront au 2^{ème} Tour.

La commission a travaillé sur les préparations des prochaines Coupes :

- 1^{er} Tour de la Coupe Gambardella
- 1^{er} Tour de la Coupe de France Féminines
- 3^{ème} Tour de la Coupe de France

Les tirages de ces 3 coupes se dérouleront le mardi 30 août à Montpellier à partir de 14h30 en direct.

Coupe d'Occitanie :

Rappel : Les Districts organisent les 1ers tours.

Les clubs de Régional 1 entrent au dernier tour départemental (1/64^{ème} de Finale).

Lors du tirage les plus petits clubs seront automatiquement recevant.

Compétitions jeunes :

Suite à l'obligation de modification de poules après traitement des dossiers en cours, la CRGC a communiqué le nouveau calendrier au Comité de Direction pour validation.

RAPPEL

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Analyse FMI

Suivant l'article 16-Compétitions : Feuille de Match, les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue.
- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette, les éléments nécessaires vous concernant sont sur le site de la ligue.

Absence FMI

DATE	COMPETITION	MATCH	N°Match	Décisions CRGC
19/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Molières Fcus 1 - Meuzacaise Js 1	24610641	Amende 25€ club de Molières Fcus 1 N°512976
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	J.S. Levezou Foot 1 - St Juery 1	24610503	Amende 25€ club de J.S. Levezou Foot 1 N°551548
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Eaunes Labarthe Fc 1 - Lavernose Lherm M. 1	24610537	Amende 25€ club de Eaunes Labarthe Fc 1 N°547304
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Badens R.C.Ru 1 - Bram As 1	24610472	Amende 25€ club de Badens R.C. Ru 1 N°548103
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Pepieux Minervois Us 1 - Saissac Cabardès As 1	24610474	Amende 25€ club de Pepieux Minervois Us 1 N°549437
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	A.S. E 1 - Ufc Narbonnais 1	24610483	Amende 25€ club de A.S.E 1 N°564150
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Pays Alzuréen 1 - Bas Rouergue Us 1	24610502	Amende 25€ club de Pays Alzuréen 1 N°551413
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	O. De Gaujac 1 - Boisset Gaujac Fc 1	24610507	Amende 25€ club de O. De Gaujac 1 N°582358

21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	As Auzonnet 1 - St Hilaire La Jasse 1	24610512	Amende 25€ club de As Auzonnet 1 N°564235
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	St Gilles Aec 1 - Poulx As 1	24610519	Amende 25€ club de St Gilles Aec 1 N°545855
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Ramonville Us 1 - F.C.M.T 1	24610539	Amende 25€ club de Ramonville Us 1 N°514895
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Le Pouget Us 1 - Ent. Corneilhan Lign 1	24610569	Amende 25€ club de Le Pouget Us 1 N°530110
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	St Aunes Gs . 1 - Colomb.Uscnm 1	24610570	Amende 25€ club de St Aunes Gs 1 N°522476
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Fcpia 1 - Claira Salanca Fc 1	24610615	Amende 25€ club de Fcpia 1 N°582126
21/02/2022	Coupe de France /Phase Régionale	As Albigeoise 1 - Puygouzon Fc 1	24610627	Amende 26€ club de As Albigeoise1 N°560841 Dossier Transmis à la CRRM suite à rapport de l'arbitre

Retard FMI

DATE	COMPETITION	MATCH	N°Match	Décisions CRGC
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Bouloc St Sau 1 -St Lys O 1	24610556	Amende 25€ club de Bouloc St Sau 1 N°541253
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	F.C. Ibos Ossun 1 - Aureilhan Asc 1	24610608	Amende 25€ club de FC Ibos Ossun 1 N°550183
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	A.S. Payrin Rigautou 1 - Labrespy Acs 1	24610623	Amende 25€ club de FS Payrin Rigautou 1 N°590342
21/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Les Martys O 1 -St Nazairois F.C. 1	24610475	Amende 25€ club de Les Martys O. 1 N°538458
21/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Lézignanais U. F. 1 - Fanjeaux E S 1	24610481	Amende 25€ club de Lézignanais U. F. 1 N°550059
21/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Foot Vallon 1 - St Affricain St 1	24610499	Amende 25€ club de Foot Vallon 1 N°551547
20/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Ste Christie Preig. 1 - St Clar 1	24610563	Amende 25€ club de Ste Christie Preignan 1 N°553760
21/08/2022	Coupe de France /Phase Régionale	Le Soler F.C. 1 - Vinca Amis C. Brunier 1	24610622	Amende 25€ club de Le Soler F.C.1 N°523708

Matches non joués ou arrêtés

DATE	COMPETITION	MATCH	N°Match	Décisions CRGC
21/08/2022	CDF	Mont As Saint Martin 1 - Valergues As 1	24610591	Match non joué dossier transmis à la CRRM

Coupe de France SENIORS - 1°TOUR -

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de GRANDE MOTTE, nous précisant que les terrains ne peuvent être utilisés, et ne pouvant fournir aucun terrain de repli

Suite au mail de CŒUR HERAULT nous précisions que leurs installations sportives sont indisponibles

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Seniors, exclut l'hypothèse de la modification du calendrier compte tenu de la succession des Tours de Coupe de France,

⇒ Décide : d'ANNULER la rencontre du 21/08/22

- LA GRANDE MOTTE AS / CŒUR HERAULT ES (Forfait de la GRANDE MOTTE AS)

Suite réception des mails des clubs :

LE COUGAIN -LE VALDONNEZ – AGEN GAGES – ST LAURENT DES ARBRES – FC DE L'AUTAN – LANDORTHE – LA JAC FOOTBALL JEUNES – AUTERIVAIN -TOUGET – BASSE CEVENNES – TEYRAN – MEYRINHAC – CAPDENAC HAUT – CARMAUX –

La C.R gestion des Compétitions ⇒ ENREGISTRE le forfait des équipes pour les rencontres Coupe de France SENIORS – 1°TOUR – les clubs adverse sont qualifiés pour le prochain Tour

- LE COUGAIN / GRUISSAN
- VALDONNEZ / BADAROUX
- AGEN GAGES / ESP FC 88
- ST LAURENT DES ARBRES / VAL DE CEZE
- FC L'AUTAN / AUZIELLE
- FA TOULOUSAIN / LANDORTHE
- TOULOUSE LARDENNE / AUTERIVAIN
- LA JAC FOOTBALL JEUN / CASTELNAU EST
- TOUGET / MANCIET
- POUSSAN / BASSE CEVENNES
- TEYRAN / COURNONTERRAL
- MEYRINHAC / PUYBRAN TAURIAC
- CAPDENAC HAUT / AS LIVERNON
- CARMAUX / VALDERIES

NATIONAL 3

Suite mail de la mairie de BEZIERS en date du 10.08.22 informant que le terrain de Sauclières étant atteint de maladie,

Suite retour et avis favorable de la CRTIS pour l'utilisation du terrain synthétique la Présidente pour 3 matchs en N3,

La CRGC Section Seniors programme les rencontres ci-dessous le dimanche à 15h au terrain synthétique La Présidente :

- ⇒ J2 – BEZIERS / TOULOUSE 2
- ⇒ J4 – BEZIERS / RODEZ 2
- ⇒ J6 – BEZIERS / AIGUES MORTES

Suite à une erreur de communication entre la mairie et le club de BEZIERS, et mauvaise interprétation sur les échanges de mail

Suite mail du 24.08 du club de BEZIERS A.S

Suite mail du 24.08 de la Mairie de BEZIERS

La CRGC Section Seniors décide :

- ⇒ Que les modifications effectuées le 22.08.22 concernant le club de BEZIERS pour les journées 2 – 4 et 6 sont nulles et non avenantes
- ⇒ De repositionner les matchs comme initialement prévu au calendrier le samedi à 18h au terrain Sauclière à Beziers :
 - J2 – BEZIERS / TOULOUSE 2 se jouera le 03.09.22
 - J4 – BEZIERS / RODEZ 2 se jouera le 01.10.22
 - J6 – BEZIERS / AIGUES MORTES se jouera le 22.10.22

Suite erreur de programmation pour le club d'AIGUES MORTES,
La CRGC Section Seniors

⇒ **DECIDE** que les rencontres du club de AIGUES MORTES en période hivernale (du 15/11/22 au 21/03/2023) se joueront le dimanche à 14h30

Suite au non-respect des desiderata formulés par le club d'ONET LE CHATEAU,
La CRGC Section Seniors

⇒ **DECIDE** que les rencontres du club d'ONET LE CHATEAU en période hivernale (du 15/11/22 au 21/03/2023) se joueront le dimanche à 15h

Mail du club de RODEZ informant qu'une erreur de terrain a été constatée pour la 1^{ère} journée du championnat, et demande à la CRGC Section SENIORS de positionner le match au terrain de Vabre 2. Conformément au dossier d'engagement du club de RODEZ transmis à la FFF, le terrain principal désigné pour l'équipe évoluant en N3 est le stade de Vabre 1, NNI 121760301, le terrain 2 NNI 121760302 n'étant pas mentionné, toutes vos rencontres sont positionnées sur le terrain 1 de Vabre pour la saison 22/2023. Après consultation auprès de Mr Roland GENIEYS membre de la CRTIS, c'est bien le terrain n° 1 qui est classé pour le N3.

Suite mail de RODEZ adressé à la Direction des Compétitions de la FFF, informant que le terrain utilisé en NATIONAL 3 sera le stade de VABRE 2,

Suite avis favorable de la Direction des Compétitions de la FFF,

⇒ Toutes les rencontres de l'équipe de RODEZ se joueront sur le stade VABRE 2, NNI 121760302.

REGIONAL 3 / poule C

Suite mail du club de MIREPOIX FC

Suite avis de la CRTIS : PAS D'ECLAIRAGE au stade municipal de MIREPOIX

La CRGC Section Seniors :

⇒ **Emet un AVIS DEFAVORABLE** aux demandes de modification saisies sur FOOTCLUBS par le club de MIREPOIX pour jouer les rencontres MIREPOIX FC / US ST ESTEVE PERPIG. le 17.09 à 18h et MIREPOIX / PEZENS le 01.10 à 17h30.

⇒ **MAINTIEN** : MIREPOIX / US ST ESTEVE PERPIG. et MIREPOIX / PEZENS les dimanches à 15h

2 possibilités :

- 1 Les rencontres sont maintenues le dimanche à 15h (18/09 et 02/10) ; le club recevant doit communiquer au service compétitions un terrain de repli et fournir l'attestation de prêt de la municipalité propriétaire des installations.
- 2 Avec accord des clubs saisi sur FOOTCLUBS, les rencontres pourront être jouées sur une autre date au plus tard le 09.10.22

REGIONAL 3 / poule E

Match ORLEIX / CINTEGABELLE du 23.10.22 à 15.

Demande sur FOOTCLUBS du club d'ORLEIX pour jouer la rencontre le 22.10 à 18.

Avis de la CRTIS : éclairage du stade F. DUSSAC – NON HOMOLOGUE

La CRGC Section Seniors

⇒ **MAINTIEN** la rencontre ORLEIX / CINTEGABELLE le 23/10 à 15h

REGIONAL 1 FUTSAL / poule A

Le club NIMES FUTSAL informe la CRGC de l'indisponibilité du gymnase Roger Andoyer à Nimes du 17/10 au 09/11,

La CRGC Section Foot diversifié :

⇒ **Est en attente** de l'arrêté municipal justifiant les travaux pour donner suite.

REGIONAL 2 FUTSAL / poule A

Suite erreur de date (09.12) saisie lors de l'établissement du calendrier, la rencontre prévue le vendredi 09.12

La CRGC Section Foot diversifié :

⇒ **PROGRAMME** la rencontre NIMES FUTSAL / INTER PAYS CATALAN 2 le samedi 10.12 à 14h (semaine 49).

La date du 17.12 proposée par le club de NIMES FUTSAL n'a pas été retenue étant donné que celle-ci ne coïncide pas à la journée 5 du 05.12 (semaine 49 – du 05/12 au 11/12)

Le club NIMES FUTSAL informe la CRGC de l'indisponibilité du gymnase Roger Andoyer à Nimes du 17/10 au 09/11,

La CRGC Section Foot diversifié :

⇒ **Est en attente** de l'arrêté municipal justifiant les travaux pour donner suite.

Suite mail du club de LABASTIDE FUTSAL CARCASSONNE (560998), confirmant l'attribution du gymnase, jour et créneau horaire,

La CRGC Section Foot diversifié :

- **PROGRAMME** toutes les rencontre du club LABASTIDE FUTSAL CARCASSONNE le jeudi à 21h20 au gymnase Charles CROS à Carcassonne

Le Président

André LUCAS

La Secrétaire

Agnès IRLA